



Sur ce parcours, jamais vous ne quitterez des yeux cette colonne de la Grande Armée, classée monument historique en 1905. Haute de 50 mètres, en marbre du Boulonnais, œuvre de l'architecte Éloi Labarre, elle a été érigée entre 1804 et 1823. Elle rappelle qu'en 1804, Napoléon I^{er} avait rassemblé l'armée des côtes de l'Océan en vue de la conquête de la perfide Albion (Angleterre). C'est au lendemain de la première distribution de la Légion d'Honneur, à Boulogne, le 16 août 1804, que fut prise la décision d'élever un monument à l'honneur de Napoléon.

PARCOURS de la Colonne

PARCOURS 6



STATIONNEMENT ET ACCÈS AU SENTIER :

parking du fond du magasin Décathlon
ZAC du Mont-Joie à Saint-Martin-Boulogne.

COORDONNÉES GPS :

Latitude : 50.731906 - Longitude : 1.645652

RECOMMANDATIONS

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.



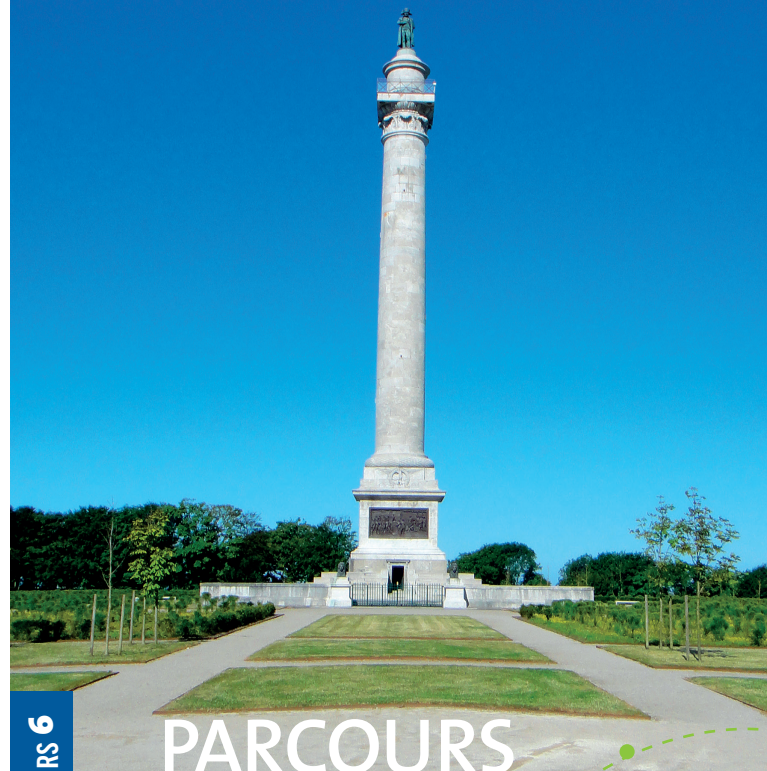
Parcours réalisés par le service communication, tél. : 03 21 32 84 84
Entretien des parcours réalisé par le service
Environnement de la municipalité, tél. : 03 21 92 37 69
et l'association Rivages Propres, tél. : 03 21 10 46 97

Mairie de Saint-Martin-Boulogne
313, route de Saint-Omer
62280 - Saint-Martin-Boulogne
Tél. +33 (0)3 21 32 84 84
www.saintmartinboulogne.fr



PARCOURS 6

© 2015 normédia - 03 20 15 99 15 © Mairie Saint-Martin-Boulogne - tous droits réservés



PARCOURS de la Colonne

Départ : Mont-Joie

9,1 km

2h15

Niveau Facile



 **Circuit → 9,1 km****DESSCRIPTIF**

D • Départ du fond du parking de Décathlon et suivre le balisage. Après 500 m, on débouche sur le CR N° 4.

Prendre à droite et traverser le pont au-dessus de l'autoroute A16.

650 m • À l'intersection, prendre à gauche (descente).

950 m • À l'intersection, prendre à nouveau à gauche.

1200 m • Franchir un petit pont de bois.

1 1400 m • Après la passerelle, passer sous la buse et à la sortie de celle-ci, prendre à droite le « sentier de la Colonne ».

1800 m • Au bout du sentier, prendre à droite par la route et passer au-dessus de l'autoroute.

2 2500 m • Traverser la « route de la Vallée » (D 237E) légèrement à droite puis à gauche pour récupérer le « sentier du Denacre ».

3 3200 m • Prendre à gauche et remonter vers la

Colonne de la Grande Armée.

4 4000 m • En haut de la vallée, prendre à droite et traverser le pont de l'autoroute.

4200 m • Faire le tour du rond-point par la droite et se diriger vers la Colonne de la Grande Armée.

5 Retour au rond-point, traverser la « route de Calais » et reprendre le sentier situé à gauche des 1^{ères} habitations, franchir les 2 passerelles et monter.

6 5300 m • Prendre à droite VC N°8.

6700 m • Prendre à gauche « rue des Prairies ».

7000 m • Prendre à gauche « rue de la Cluse ».

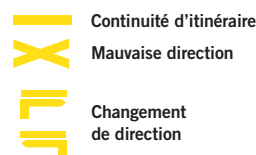
7 7200 m • Quitter l'asphalte pour rejoindre à droite un sentier puis descendre par le chemin caillouteux.

7600 m • Passer devant la buse empruntée à l'aller.

9100 m • Arrivée.

INFOS PRATIQUES

Balisage PR (jaune) et flèches.
Bonnes chaussures conseillées.

 **POINTS D'INTÉRÊT**

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| A. Château du Denacre | F. Colonne de la Grande Armée |
| B. Tour | G. Pigeonnier |
| C. Château du Petit Denacre | H. Maison de Maître (appelée Château) |
| D. Cascade (légèrement hors circuit) | |
| E. Manoir de l'Espagnerie | |